



REMISE DE LA MEDAILLE D'HONNEUR DES MARINS DU COMMERCE ET DE LA PECHE AU NAVIRE "NORMANDIA"

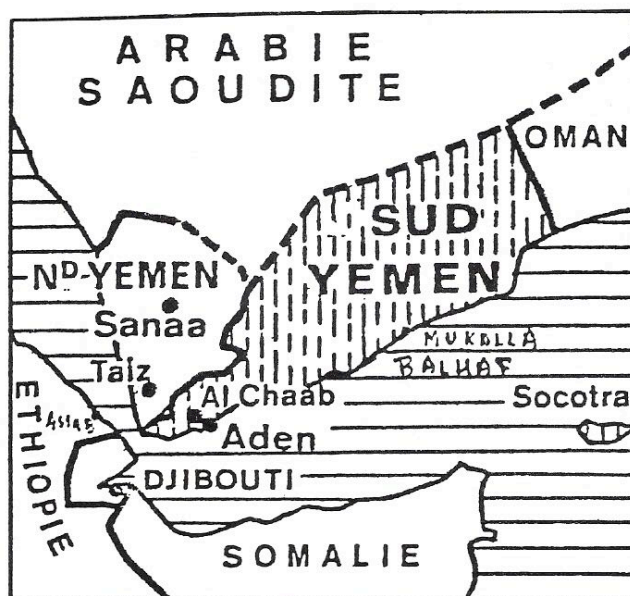
Par décision du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Urbanisme, du Logement et des Transports, chargé de la Mer en date du 30 Janvier 1986, la Médaille d'Honneur des Marins du Commerce et de la Pêche a été attribuée à titre exceptionnel et hors contingent au navire "NORMANDIA" (commandant STEPHANT) de la SOCIETE NAVALE CAENNAISE et exploité par SUDCARGOS en raison de la conduite exemplaire de son équipage durant les opérations d'évacuation des ressortissants français et assimilés du Sud Yemen en Janvier 1986.

Le dimanche 19 Janvier 1986, le "NORMANDIA" qui était devant ASSAB (Ethiopie) a été mis à la disposition du Gouvernement français dans le cadre de la Loi du 20 Mai 1969 et ce jusqu'au mardi soir 28 Janvier.

Durant ces 8 jours, le "NORMANDIA" a effectué sous les ordres directs du Commandement tactique de la frégate "DE GRASSE" assistée de deux escorteurs, deux opérations d'évacuation :

- La première, au large de BALHAFF, consista à prendre en charge 51 techniciens de la Société ELF AQUITAINE qui furent évacués depuis la plage par des zodiacs. Afin de gagner du temps et d'éviter au "NORMANDIA" de revenir sur DJIBOUTI, ces 51 réfugiés furent transbordés sur le "VILLE DE STRASBOURG" qui croisait dans les parages et qui fut requis par le Commandant du "DE GRASSE".

- La seconde, en sortie du port de MUKALLA où le "NORMANDIA" prit à son bord 171 personnes, français des chantiers ACEP et CFE ainsi que des familles roumaines. Malgré l'étroitesse du navire chargé en partie, le bord réussit à installer les passagers et à les nourrir pendant les 28 heures d'un voyage rendu pénible par manque de place et mauvaise mer.



De telles opérations de sauvetage magnifiquement coordonnées par la Marine Nationale et parfaitement exécutées sont à l'honneur de la Marine Marchande française en général et de l'équipage du "NORMANDIA" de la SOCIETE NAVALE CAENNAISE en particulier et ceci à une époque où l'on a un peu trop tendance à oublier l'importance stratégique et économique d'une flotte de commerce.

La Société SUDCARGOS (filiale de la S.N.C.M., de la SOCIETE NAVALE CAENNAISE et de la Compagnie DAHER) dans le cadre de sa ligne Mer Rouge, a déjà proposé son aide pour l'acheminement de produits alimentaires de première nécessité ainsi que le transport de matières premières et de biens d'équipement pour la relance de l'économie du Sud Yemen.

Assistaient à cette brillante cérémonie, de nombreuses personnalités civiles et militaires qui ont tenu ainsi à s'associer aux félicitations adressées à l'équipage du "NORMANDIA".

Parmi celles-ci :

- . Le Capitaine de Vaisseau ROBAGLIA, représentant le Secrétaire d'Etat chargé de la Mer qui remit au navire sa décoration,
- . Monsieur le Directeur des Affaires Maritimes DIVERESS,



- . Monsieur l'Administrateur en Chef LE SAULT,
- . L'Amiral CAZENAIVE, Commandant Marine MARSEILLE,
- . Le Général de BRESSY, Commandant Adjoint de la Place de MARSEILLE,
- . Monsieur J. ROUSSET, Président du P.A.M.
- . Monsieur PECHERE, Directeur du P.A.M.,
- . Le Commandant MALEPOTTE, Commandant le P.A.M.,
- . L'Etat Major du District de Transit Interarmées de MARSEILLE avec le Colonel COREAU.

Monsieur Henri PHILOUZE, Délégué Général pour la Méditerranée de la SOCIETE NAVALE CAENNAISE, et Membre du Directoire de SUDCARGOS, accueillait les personnalités.

* * *
* * *